



BULLETIN MUNICIPAL

de Frangy-en-Bresse

Mot du Maire

**Chères concitoyennes,
Chers concitoyens,**

Ayons espoir et gardons la confiance en l'avenir. Sachez que c'est dans cet état d'esprit que vos élus et les agents restent mobilisés pour conduire nos projets et surtout adapter nos décisions tout en préservant votre sécurité et le cadre de vie de notre commune. Mon objectif et celui de mes équipes (agents et élus) est de poursuivre le travail entrepris, toujours dans le même esprit, d'écoute, de dialogue et de disponibilité.

J'en profite, pour les remercier, du travail effectué et de leur engagement.

Notre rôle est de travailler au développement de notre commune ainsi que de notre territoire pour que toutes les générations puissent s'épanouir à FRANGY EN BRESSE.

Un résultat significatif et quantifiable sur l'année 2024 vient confirmer ce développement puisque depuis très longtemps les naissances sont de très loin supérieures aux décès.

C'est aussi pour moi le moment de parler de fierté et de vous transmettre mes remerciements, à vous toutes les forces vives de FRANGY EN BRESSE. Je parle bien d'équipe car individuellement nous ne serions pas efficaces

et je ne conçois pas ce rôle de Maire autrement, mais il est impératif que nous continuions à travailler tous ENSEMBLE.

Je veux souligner l'engagement de nos associations pour le maintien de ce bien vivre ensemble. Elles qui œuvrent tout au long de l'année pour offrir de multiples activités et animations en tout genre, contribuant ainsi à se rencontrer, à mieux se connaître et à tisser plus de lien social. Merci à tous les adhérents de chacune d'elles et à leurs équipes dirigeantes respectives.

La commune restera et doit rester la cellule administrative de proximité où chacun doit avoir sa place, où nous devons pouvoir trouver tout ce qui fait la qualité de vie.

Cette qualité de vie passe par le maintien de nombreux services à la population. 2025 sera l'année de renouvellement de la convention avec les services de la poste pour une durée de neuf années.

Les projets pour 2025 sont retracés dans le bulletin. Un contexte économique, qui ne nous permettra pas, sans doute, de réaliser ces projets aussi rapidement que nous le souhaiterions.

Mais ils restent d'actualité, ils se réaliseront, ils ne sont pas abandonnés.

Quoi qu'il en soit, la vie doit continuer, il faut avoir des projets, il faut sans cesse améliorer notre cadre de vie, il faut préparer l'avenir de notre jeunesse. C'est notre but à tous et c'est ce à quoi nous nous employons au niveau de notre commune.

La perte du respect par l'incivilité grandissante, un vrai fléau dans notre vie, est intolérable et stupide... Face à ce constat nous ne resterons pas sans agir et à chaque occasion nous rappellerons aux personnes concernées ce qu'est le respect des autres. Le respect est l'essence même de notre vie et c'est tous ensemble que nous devons le combattre. Comme le clamait Victor Hugo « C'est par la fraternité que l'on sauve la liberté. »

Nous souhaitons la bienvenue aux nouveaux arrivants et nous les invitons à notre rendre visite en mairie afin de faire plus ample connaissance.

Au plaisir de vous retrouver très prochainement lors des manifestations et évènements de notre commune,

Votre Maire, Jocelyne EUVRARD

Informations pratiques :

Les services de la Mairie et de l'Agence Postale Communale sont ouverts au public du mardi au samedi de 9H00 à 12H00. En dehors de ces horaires, vous pouvez nous joindre par téléphone au 03.85.74.71.10 ou par mail à mairie-frangy71@orange.fr.

Facebook : Commune de Frangy en Bresse

Site Internet : www.frangy-en-bresse.fr

Rejoignez-nous sur l'application Panneau Pocket pour connaître les actualités de votre commune en temps réel !

Bibliothèque intercommunale :

Un mercredi sur deux de 15h00 à 18h00

Villa d'hébergement-Route de Louhans

Calendrier des dates d'ouvertures à retrouver sur Panneau Pocket et le site Internet

Agence Postale Communale :

Ouverture les matins du mardi au samedi de 09h00 à 12h00

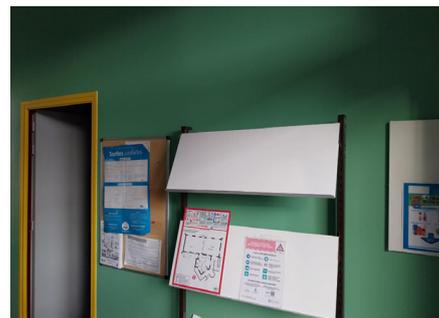
Le départ du courrier et des colis est effectué du mardi au samedi à 11h30.



Travaux dans les écoles et le restaurant scolaire

Les murs intérieurs de l'entrée et des sanitaires de l'école étaient très dégradés. Ce chantier de rénovation (reprise des surfaces et peintures) a été réalisé par Stéphane sur la période des vacances scolaires d'été. Il en a profité pour repeindre les murets extérieurs.

L'entreprise Loisy a été retenue pour équiper la dernière salle de classe et le restaurant scolaire de plafonniers avec ampoules LED.



Chaufferie bois

La chaufferie bois est opérationnelle depuis le 30 septembre.

- **Le 13 janvier 2022** : nous recevons la visite du chargé de mission énergies renouvelables du département. L'agence technique départementale nous accompagnera tout au long de ce projet.
- **29 avril 2022** : une analyse d'opportunité est présentée en conseil municipal. Les élus en charge du dossier ont visité plusieurs chaufferies automatiques à bois déchiqueté.
- **10 juin 2022** : décision de poursuivre le projet. La collectivité doit réaliser une étude plus approfondie dite « de faisabilité » qui nécessite de faire appel à un cabinet spécialisé.
- **16 août 2022** : le marché est notifié.
- **7 novembre 2022** : Le cabinet SF2E restitue l'étude
- **19 novembre 2022** : la collectivité engage la mission de maîtrise d'œuvre. A ce stade d'avancement, la collectivité bénéficie de subventions de l'ADEME dans le cadre du plan Bois Energie et Développement local pour financer ces diverses études.
- **Premier semestre 2023** : les deux phases dites « Avant-Projet Sommaire » puis « Avant-Projet Définitif » s'enchainent pour déboucher sur la mise en concurrence des entreprises pour la réalisation des travaux.
- **Avril 2024** : Début des travaux
- **30 septembre 2024** : fin des travaux avec la mise en chauffe du réseau ce même jour.

Quelques réglages s'imposent mais globalement le résultat est satisfaisant.

Ce sont plus de 1000 m² chauffés. Chaque logement est équipé d'un compteur individuel, de radiateurs avec thermostat d'ambiance afin que chacun gère à la fois son degré de confort et son niveau de consommation. Cette installation est également dotée d'un système informatique GTC (Gestion Technique Centralisée) qui permet de réguler chacun des espaces publics selon leur utilisation (vacances scolaires, inoccupation de la salle polyvalente...), mais aussi de détecter la moindre anomalie de fonctionnement. La GTC permet d'optimiser la consommation de plaquettes de bois et le confort de tous.

Nous serons en mesure de vous faire un retour économique dans un an. A ce jour, les subventions obtenues représentent environ 45% du coût global mais des incertitudes demeurent sur l'obtention des aides de la région.

L'approvisionnement en plaquettes bocagères est assuré par la coopérative agricole et viticole « Bourgogne du Sud », entreprise de proximité, qui s'est engagée dans une démarche de respect environnemental en exploitant des lignes de haies et bosquets des exploitations agricoles.

La place de la résistance s'est embellie et rend hommage à nos héros.

Nous remercions Hervé BUATOIS, conseiller municipal pour la réalisation de quatre bancs en bois disposés autour de la meule de moulin qui fait office de table.

L'arbre de la liberté, planté par les enfants des écoles le 16 janvier 2024 contribue à l'embellissement de l'espace naturel du mémorial réalisé en 2023.

Un panneau installé le long de la rue qui monte à la mairie permet d'identifier cette « Place de la Résistance »

Le 7 juin 2024, la 4ème compagnie de l'école de gendarmerie de Dijon rend un vibrant hommage à Maurice Dhivert, résistant actif au cours de l'été 1944 puis engagé volontaire, mort en Indochine en 1948.

Maurice Dhivert a été choisi comme parrain par cette promotion. Ce ne sont pas moins de 200 personnes qui se sont retrouvées sur cette place de la résistance, réunies autour du monument, en présence des cinquante élèves de l'école primaire et de membres de la famille de Maurice Dhivert. Allocutions et chants ont fait vibrer les cœurs et ont ravivé la mémoire.



Remise en conformité de l'installation électrique de l'église.

L'installation électrique de l'église, vétuste et ne répondant plus aux normes actuelles, a été entièrement renouvelée.

Renouvellement matériel

Une longueur très importante de fossés longe nos routes et dessertes communales. L'acquisition d'une cureuse neuve a été décidée et permettra de mettre en œuvre un important chantier d'entretien qui sera réalisé dès le début de cet hiver. L'ancienne cureuse a été cédée.



Renforcement de l'équipe municipale

STEPHANE GRONDIN a rejoint l'équipe des techniciens, Béatrice et Philippe, le 1er juin 2024, sous le grade d'agent technique.

Ses tâches principales en adéquation avec ses compétences se recentrent sur l'entretien et l'aménagement des espaces verts.

Il a également en charge l'entretien courant des bâtiments communaux.



Création de places de parking et mise en sécurité des piétons

Un sens prioritaire et des places de parking ont été matérialisés au sol « rue du Bourg », devant la Maison d'Assistantes Maternelles.

La création d'un espace réservé aux piétons le long de cette même voie permet de répondre à la sécurité des usagers et plus particulièrement des écoliers.

Nous avons également souhaité matérialiser les entrées d'agglomération afin de rappeler la limitation de vitesse aux automobilistes.





Naissances 2024

04 janvier 2024

Olympe GILARDI

16 janvier 2024

Lola GUDEFIN

17 janvier 2024

Elona MICHELIN

21 janvier 2024

Gabriel MEUNIER

12 avril 2024

Emile ANSELM

27 avril 2024

Léna BERGER

08 septembre 2024

Léon MEUNIER

22 septembre 2024

Alicia PERROT

20 octobre 2024

Elsa AUBRIET

31 octobre 2024

Lizia RADDA

09 novembre 2024

Salomé DUBOIS

18 décembre 2024

Diego INGLESE PERNAUDET



Décès 2024

20 janvier 2024

Renée HUMBEY

29 janvier 2024

Roger KUSTER

17 mars 2024

William PUGET

25 avril 2024

Gérard PERNIN

31 mai 2024

Claude RICHARD

14 juin 2024

Lilli FLÜCKIGER

01 juillet 2024

Adolf LEEMANN



Mariages 2024

06 juillet 2024

Lionel BRETON et

Emilie MICHELET

14 septembre 2024

Guy MATHIEU et

Stéphanie COMTE





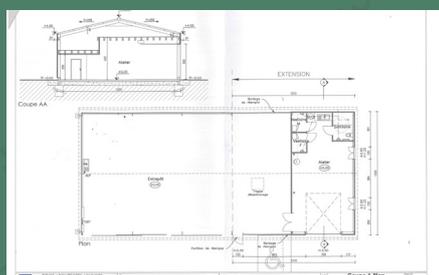
PROJETS



Lancement d'une étude pour le passage en ampoules LED de l'ensemble de l'éclairage public.

Le coût de l'éclairage public est une charge significative du budget de la collectivité qui est en augmentation chaque année. 52 points lumineux sont répartis sur toute la commune.

Le Sydesl, syndicat en charge de l'électrification, nous accompagnera pour la réalisation d'une étude d'opportunité de passage en ampoules LED, beaucoup moins énergivores.



Extension de l'atelier communal

Ce projet représente un investissement important, et les aides sont quasi inexistantes. La collectivité étudie chaque poste afin de pouvoir le réaliser sans compromettre sa capacité financière. Nous serons contraints de réaliser ce projet sur plusieurs années.



Viabilisation du lotissement du Verger.

Les conditions climatiques n'ayant pas été au rendez-vous, les travaux ont été décalés sur l'exercice 2025.

Les différents intervenants (TP, SAUR, SYDESL ...) doivent finaliser les modalités d'intervention courant janvier 2025. Les parcelles constructibles sont mises en vente. Pour tout renseignement, vous pouvez vous adresser à la mairie.



Création d'un second logement au premier étage de l'école des garçons.

Tout comme celui réalisé en 2023, qui a rencontré un vrai succès lors de sa mise en location et afin de répondre aux demandes récurrentes, la création d'un logement est à l'étude. Les travaux d'électricité, plomberie, sanitaire et chauffage seront confiés à des artisans. Les autres travaux seront réalisés en régie avec l'implication des agents et des conseillers municipaux.

Cimetière : Procédure de reprise de concessions de cimetière en cours

La commune a débuté une procédure de reprise des concessions arrivées à échéance. Un panneau a été installé à proximité de la concession échue afin d'informer la famille. Un des membres de la famille doit se rapprocher sans délai des services de la mairie afin de renouveler ou non ladite concession. La commune se réserve le droit de reprendre toute concession après l'expiration d'un délai d'affichage de deux ans .





FINANCES COMMUNALES

RESULTATS 2023 (Budget général)

DEPENSES FONCTIONNEMENT		RECETTES DE FONCTIONNEMENT	
Frais de personnel + charges	113 336	Taxes et redevances	255 131
Indemnités des élus + cotisations	22 100	Dotations	194 836
Syndicat scolaire	50 506	Revenus immeubles	46 050
Gaz - électricité - eau - combustibles	28 715	Charges locatives et redevances	7 045
Voirie et fossés	7 110	Redevance domaine public	1530
Entretien bâtiment, fournitures	15 881	Concession cimetière	850
Entretien matériel roulant	1 169	Produits agricoles	1 451
Fournitures petit équipement	18 698	Divers redevances et contributions	45 891
Maintenance	11 072		
Frais de secrétariat et de télécommunication	2 540		
Taxes	5 774		
Intérêts des emprunts	1 715		
Subventions associations et CCAS	7 480		
Restitution FNGIR	32 088		
Assurances	8 895		
Communication - insertions	1 034		
Cérémonies	3 209		
Subvention financement restaurant	2 400		
Autres frais divers	50 651		
TOTAL (en euros) :	384 373	TOTAL (en euros) :	552 784

Excédent de fonctionnement : 168 411 euros

DEPENSES D'INVESTISSEMENT		RECETTES D'INVESTISSEMENT	
Remboursement emprunts et cautions	28 559	Subvention	18 556
Réhabilitation de bâtiment	72 190	Récupération de TVA	6 329
Immobilisation corporelles (cavernes, mémorial, viabilisation terrains)	6 200	Cautions reçues (location)	480
Chaufferie bois	38 099	Ordre	2 146
Berlingo pompiers et poteaux incendies	13 803	Cession de terrain	16 237
Tondeuse + Benne	47 778	Reprise tondeuse	2 800
Travaux de voirie	94 173		
TOTAL (en euros) :	300 802	TOTAL (en euros) :	46 548

DEFICIT D'INVESTISSEMENT 2023 : -254 254 €

EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT 2023 : 168 411 €

Excédent cumulés 2022 : 565 542 €

Excédent cumulés 2023 : 479 699 €

Reprise budget lotissement : 17 944 €